

CGT ROQUETTE

NÉGOCIATION D'ENTREPRISE



**Qualification
Classification**
La négociation
va ENFIN pouvoir
reprendre !

Depuis plusieurs mois, la CGT a maintes fois sollicité la direction afin de relancer les négociations sur l'accord qualification/classification pour les OETAM sur l'ensemble des sites français. La direction nous a récemment informé de ses avancées sur cette question et nous annonce que les négociations devraient reprendre dans les semaines à venir.

UNE ATTENTE TROP LONGUE

La CGT a obtenu la négociation de cet accord lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) en 2019, et les discussions ont commencé avant d'être mises en attente en raison de la nécessité de réécrire les fiches de poste.

Depuis lors, la CGT a constamment affirmé à la direction l'importance de cette question et l'énorme attente des salarié-e-s OETAM de Roquette Frères. Il est donc urgent de reprendre les négociations et de prendre en compte tous les postes OETAM sur les sites français afin de trouver une solution satisfaisante.

OUVRIERS/EMPLOYE-E-S

La CGT a permis de peser de nombreux postes de travail mais il reste encore de nombreux à peser en urgence.

La CGT a transmis cette liste à la Direction à plusieurs reprises, soulignant l'importance de cette démarche.

TECHNICIENS/AGENTS DE MAITRISE

Avec cet accord, la CGT veut que chaque TAM ait la possibilité d'évoluer sur la grille TAM 225-250-275-300-325-360, permettant à chaque salarié-e d'avoir un plan de carrière digne de ce nom et une possibilité d'évolution durant celle-ci.

IL EST PLUS QUE TEMPS DE FINALISER CET ACCORD

Malgré les changements d'interlocuteurs au sein de la direction, il est impératif de conclure rapidement cet accord tant attendu par les salarié-e-s OETAM des différents sites français. La CGT s'engage pleinement à finaliser cet accord et sera aux côtés des salarié-e-s pour s'assurer qu'il réponde à leurs attentes légitimes.

Nous vous tiendrons informés des prochaines évolutions et avancées relatives à ce dossier crucial.

